



Mes chers amis,

L'année 2020 s'achève et laissera derrière elle beaucoup d'amertume, d'interrogations et d'angoisses pour beaucoup d'entre nous.

La pandémie mondiale nous a fait entrer dans une période d'incertitude sans équivalent depuis la dernière guerre et il est difficile de savoir comment nous sortirons de cette crise majeure.

Certains commerces auront dû fermer par deux fois cette année et ce ne sont pas les compensations financières gouvernementales qui permettront à l'ensemble de notre tissu économique, d'assurer son avenir. Il faudra donc, dès que cela sera possible, être tous solidaires et retourner dans nos commerces et entreprises de proximité et tâcher de participer à cette grande œuvre que sera leur sauvetage.

La mairie a elle-même été touchée par l'épidémie et nous avons dû fermer l'hôtel de ville pendant trois jours afin de tester tous les cas contacts de l'agent malade. Heureusement, aucune contamination n'a été retrouvée et chacun a pu reprendre son poste. Cependant, et comme le préconisaient les autorités, le télétravail a été mis en place chaque fois que c'était possible et c'est donc un hôtel de ville version réduite que les administrés ont l'occasion de fréquenter ces jours-ci et ce jusqu'à de nouvelles dispositions réglementaires.

Cette même crise ne nous permettra pas d'organiser les festivités de Noël comme à l'accoutumer. Il n'y aura donc pas cette année de patinoire, ni de père Noël sur la place du village et encore moins de la traditionnelle cérémonie des

« Vœux du Maire ». Toutes ces manifestations demandent de longues préparations et compte tenu de l'incertitude qui demeure encore aujourd'hui sur la possibilité de rassembler dans un même lieu confiné un très grand nombre de personnes, nous n'avons pas eu d'autre choix que tout annuler.

Pour autant, la vie de notre commune continue et même si les services fonctionnent au ralenti au gré des caprices de la pandémie, nous tâchons de maintenir une vitesse de croisière dans le fonctionnement et les projets.

Celui qui nous prend le plus de temps à l'heure actuelle est le projet de la maison médicale qui sera opérationnelle à la fin de 2021 et accueillera différents professionnels de santé au niveau du parking « Veyan » à proximité du centre bourg donc, et dans l'idée de faire en sorte que la « plaine » ne devienne pas l'unique pôle d'attraction économique de notre commune.

Nous avons pu, malgré la période, réaliser la réfection du CCAS que j'invite chacun à aller visiter. Cet organe essentiel du fonctionnement de notre commune méritait une réhabilitation conséquente, notamment pour saluer à sa juste mesure, le travail effectué depuis 6 ans par notre adjointe Michèle Dufour et toute son équipe et encourager toute la population qui fréquente ce lieu la plupart du temps bien malgré eux.

Je voudrais également remercier tous les enseignants ainsi que tout le service scolaire qui accueillent quotidiennement les enfants de la commune dans des écoles sécurisées selon les directives gouvernementales. La réouverture des écoles, collèges et lycées était pour moi une nécessité pour que nos enfants ne décrochent pas. Cette tâche, encore aujourd'hui, est immense et je souhaite que chacun en prenne conscience et aide nos professeurs et nos personnels à l'assumer.

Au niveau intercommunal, la proposition que j'avais faite il y a trois ans à Marc Giraud, président du département de nous confier les destinées des sources de la Siagnole suite à la fin de la délégation de la société E2S a finalement été couronnée de succès et les documents officiels viennent juste d'être signés. Une fois de plus il est important de rappeler que ce succès n'a pu être obtenu que grâce à l'implication d'un certain nombre d'élus communautaires et d'agents de la communauté de communes qui y ont cru et malgré, et je le déplore, une action en justice menée par un petit nombre d'élus contre la majorité, action qui aurait pu tout nous faire perdre. Dorénavant, nous aurons la lourde tâche d'assurer l'avenir de la Siagnole (et même si nous avons des responsabilités et des obligations vis-à-vis de nos partenaires de Fréjus/Saint-Raphaël) mais c'est également une chance de pouvoir présider aux destinées de notre seule source d'approvisionnement et de s'assurer ainsi qu'elle ne tombera pas dans les mains d'entreprises privées qui n'auraient pas les mêmes objectifs et obligations qu'une régie intercommunale.

Il en va de même pour notre futur centre d'enfouissement dit du « Vallon des pins » à Bagnols en Forêt. Les réunions avec les différents partenaires s'enchaînent à un rythme soutenu de façon à bénéficier de cette infrastructure à l'automne 2022. Pour autant, et comme je le répète souvent, un centre d'enfouissement ne doit pas être une finalité en soi. Il faut que chacun prenne conscience que la réduction des déchets est le véritable objectif. Il faut donc trier toujours plus de façon à enfouir toujours moins. Si l'on ne prend pas en compte cette dimension, la note risque d'être très lourde, et ne nous y trompons pas, ce sera aux contribuables que nous sommes, de payer la facture. C'est pourquoi, et toujours dans le même état d'esprit, que nous avons décidé en bureau des maires à la communauté de communes, de passer à la redevance incitative et de faire en sorte qu'un jour, chacun paye le traitement de ses déchets en fonction de sa propre production. Malgré tous les obstacles, ce sont des dispositions qui sont déjà appliquées dans d'autres territoires et qui fonctionnent et c'est sur ces modèles vertueux que nous allons mettre en place ce nouveau mode de gestion.

Chacun a pu également constater l'avancement du chantier du parking de co-voiturage qui sera bientôt disponible sur Montauroux. Ce projet s'étoffera ensuite par deux nouvelles entités une à Tourrettes et une autre à Fayence. Pour cet investissement qui était mentionné dans notre programme électoral de 2014, je remercie les services de la communauté de communes et René Ugo notre président d'avoir reconnu que la ville de Montauroux ne pouvait à elle seule prendre en charge un tel dossier utile à tout le territoire de Fayence et d'avoir accepté de le prendre en charge sur le plan financier.

Il faut également remercier la Maison Dior qui depuis 2014 nous aide à réhabiliter le patrimoine communal. Après avoir aidé au financement de l'éclairage de la chapelle Saint-Barthélemy, cette même entreprise est en train de réaliser un aménagement paysager de l'ancien délaissé du département devant le château Dior au niveau du rond point de la Colle Noire. Tout ce quartier qui n'était qu'un vaste no-man's land à notre arrivée en 2014 aura ainsi été « traité » et offrira dorénavant, une image plus valorisante de notre territoire à tous les visiteurs qui entrent sur notre territoire en provenance de l'autoroute.

Un autre chantier qui m'était cher et qui était mentionné dans notre programme en 2014 également est celui du parking pour camping-cars. Ce dernier arrive à son terme et permettra de disposer de 25 emplacements et donnera une solution alternative aux différents « camping-caristes » comme on les appelle qui se dispersent bon an mal an de façon non réglementaire notamment sur le plan sanitaire, sur tout notre territoire et surtout les bords du lac. Dorénavant ils disposeront d'une aire aménagée spécialement pour eux.

Enfin, je finirai par parler de ce qui a été pendant plus de vingt ans ce que j'appellerai « l'arlésienne » du pays de Fayence, j'ai nommé le rond-point de Fondurane. Comment peut-on imaginer qu'un tel dossier n'ait pas pu être traité avant, alors que son utilité pour ne pas dire son « indispensabilité » était évidente depuis si longtemps et alors que ces dernières années, d'autres aménagements bien moins indispensables, mais pas sur notre commune avaient pu être finalisés. Je salue donc les services du département qui ont répondu à notre ultime appel et qui attendaient, et c'est bien normal, que les derniers verrous soient levés, et notamment le rachat, à des prix raisonnables, des bandes de terrain nécessaires à sa réalisation. Je salue donc mes adjoints et les élus majoritaires de Montauroux, ainsi que les services de l'intercommunalité et notamment le service urbanisme de cette collectivité, pour toute l'aide qu'ils nous auront apportée. Ils sont, ne nous y trompons pas, les véritables maîtres d'ouvrage de cet aménagement tant attendu et qui je l'espère, permettra de fluidifier un tant soit peu la circulation dans la plaine en attendant le traitement d'un autre nœud du problème qui est l'aménagement de l'entrée du centre LECLERC.

Après ce long préambule, je vous souhaite à tous de bonnes fêtes de Noël et une bonne année 2021, en espérant qu'il n'y aura pas de troisième vague et que dès le mois de Janvier, nos vies pourront reprendre leur cours normal et que nous pourrons envisager à nouveau nos déplacements sans restriction, aller visiter nos familles et surtout prendre soin, enfin, de nos anciens.

Jean-Yves HUET

Maire de Montauroux

